

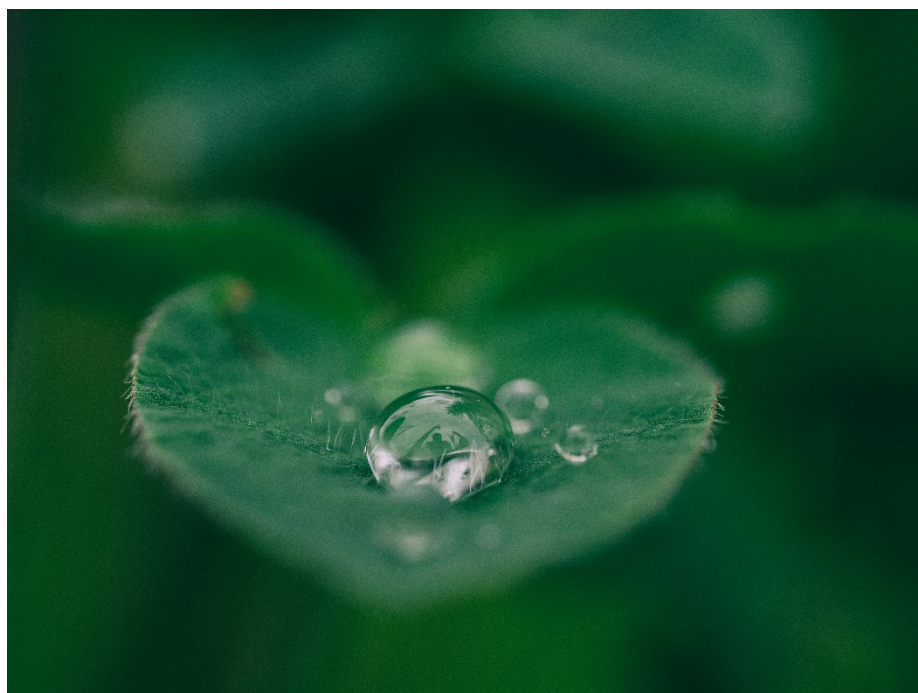


Rougagnou & Associés

Expertise comptable, Audit et Conseils

BILAN RSE

2023



SOMMAIRE

1. L'ESPRIT DU CABINET ROUGAGNOU ET SES ENGAGEMENTS

- Mot du Dirigeant
- Présentation du Cabinet ROUGAGNOU-CGA
- La Commission RSE
- Nos parties prenantes
- Nos engagements et nos investissements

2. ENVIRONNEMENT

- Consommation énergétique
- Transport des salariés et des collaborateurs
- Réduction des déchets
- Achats responsables

3. HUMAIN & SOCIAL

- La structuration des effectifs
- La parité Homme / Femme
- La valorisation des seniors
- Santé et sécurité au travail
- Formation

4. ETHIQUE ET LOYAUTE DES PRATIQUES

- En tant qu'entreprise
- En tant qu'employeur
- En tant qu'acteur citoyen responsable

1. L'ESPRIT DU CABINET ET SES ENGAGEMENTS

INTRODUCTION

Depuis sa création, notre Cabinet a toujours attaché la plus grande importance aux fondements de la RSE et a décidé en 2022 de formaliser pour la première fois notre démarche.

Ce premier bilan établi en 2022 nous a permis de fixer des objectifs ambitieux pour 2023 : l'heure étant venue de nous assurer si nous avons réussi à tenir nos engagements. Nous souhaitons, donc, au travers de ce Bilan RSE 2023 partager avec nos parties prenantes (clients, fournisseurs, collaborateurs, partenaires et acteurs du tissu local) l'ensemble des actions que nous avons menées et de nouveau formaliser des objectifs pertinents pour 2024.

2024 va être une année charnière pour le cabinet avec la validation du statut d'Organisme de Tiers Indépendant (OTI) permettant de certifier les rapports CRSD/ Durabilité que la loi impose dès 2025 dans le cadre de la CSRD aux entreprises de plus de 50 M€ de CA ou plus de 250 salariés et pour toutes les sociétés dans cette chaîne de valeur. Nous ne pouvons mieux nous y préparer.

Sébastien ROUGAGNOU

Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes

Dirigeant et Associé unique du Cabinet



PRESENTATION DU CABINET

QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis trois générations, le cabinet ROUGAGNOU-CGA œuvre aux côtés des entrepreneurs. Le Cabinet ROUGAGNOU-CGA combine la tradition du conseil en expertise-comptable et la modernité des outils, afin d'apporter une vraie valeur ajoutée à nos partenaires ainsi qu'un véritable accompagnement. Cette continuité est incarnée par Sébastien Rougagnou, expert-comptable et commissaire aux comptes, ancien élu de la profession au Conseil Régional de l'Ordre et représentant de la troisième génération, entouré d'une équipe à taille humaine. Car au-delà des chiffres, l'humain est ce qu'il y a de plus important.

CHIFFRES-CLES

Le Cabinet ROUGAGNOU-CGA est un cabinet d'expertise-comptable spécialisé dans la création d'entreprise, le conseil et l'accompagnement de plus de 400 PME, TPE, associations ou filiales françaises de groupes étrangers.

DATES-CLES

1973 : le Cabinet ROUGAGNOU est fondé par la 1^{ère} génération et voit le jour à Saint-Malo.

1995 : le Cabinet déménage à Levallois-Perret en proche banlieue parisienne.

2004 : Sébastien ROUGAGNOU – actuel Dirigeant – rejoint le Cabinet ROUGAGNOU.

2008 : Rachat du cabinet CGA. L'association des noms ROUGAGNOU-CGA devient l'appellation naturelle du Cabinet.

2014 : Sébastien ROUGAGNOU prend la Direction du Cabinet.

ORGANIGRAMME DU CABINET ROUGAGNOU-CGA



ORGANIGRAMME CABINET ROUGAGNOU-CGA

Version - 01 Modifiée le : 12/2023

Emetteur : Direction Générale

Direction	Sébastien ROUGAGNOU <i>Expert-Comptable / Commissaire aux Comptes</i> <i>Associé-Gérant</i>					
Collaborateurs Seniors	Laurent COTARD <i>Expert-Comptable</i> <i>Commissaire aux Comptes</i>	Etienne COUPRY <i>Chef de Mission</i>	Siham JAAFAR <i>Chef de Mission</i> <i>Expert Comptable</i> <i>Mémorialiste</i>	Enisa OKANOVIC <i>Comptable</i> <i>Confirmée</i>	Marie-Josée PAEZ <i>Chef de Mission</i>	Sophie ROMBACH <i>Responsable Juridique</i>
Collaborateurs Juniors	Andrès SOTO PEREZ <i>Comptable</i>		Sheeren GABER <i>Comptable</i>			

Membre de la Commission RSE

LA COMMISSION RSE

La Commission RSE, mise en place en novembre 2022, a pour but d'organiser et structurer notre démarche de développement durable. Une approche intégrée dans la stratégie globale du Cabinet ROUGAGNOU-CGA.

Celle-ci est composée de 2 membres permanents :
Laurent COTARD : chef de Mission, au cabinet depuis 2001.
Etienne COUPRY : Chef de Mission, au cabinet depuis 1995.



L'information est à la fois montante et descendante. C'est avec cette organisation managériale spécifique que la Commission RSE se veut force de proposition pour de nouvelles actions.

Ainsi, nous avons, d'une part, les actions mises en place par la société (formation, sensibilisation) et, d'autre part, la collecte et les remontées des informations émanant des forces vives de l'entreprise en vue d'améliorer les conditions de travail. Cela mène à des résultats concrets.

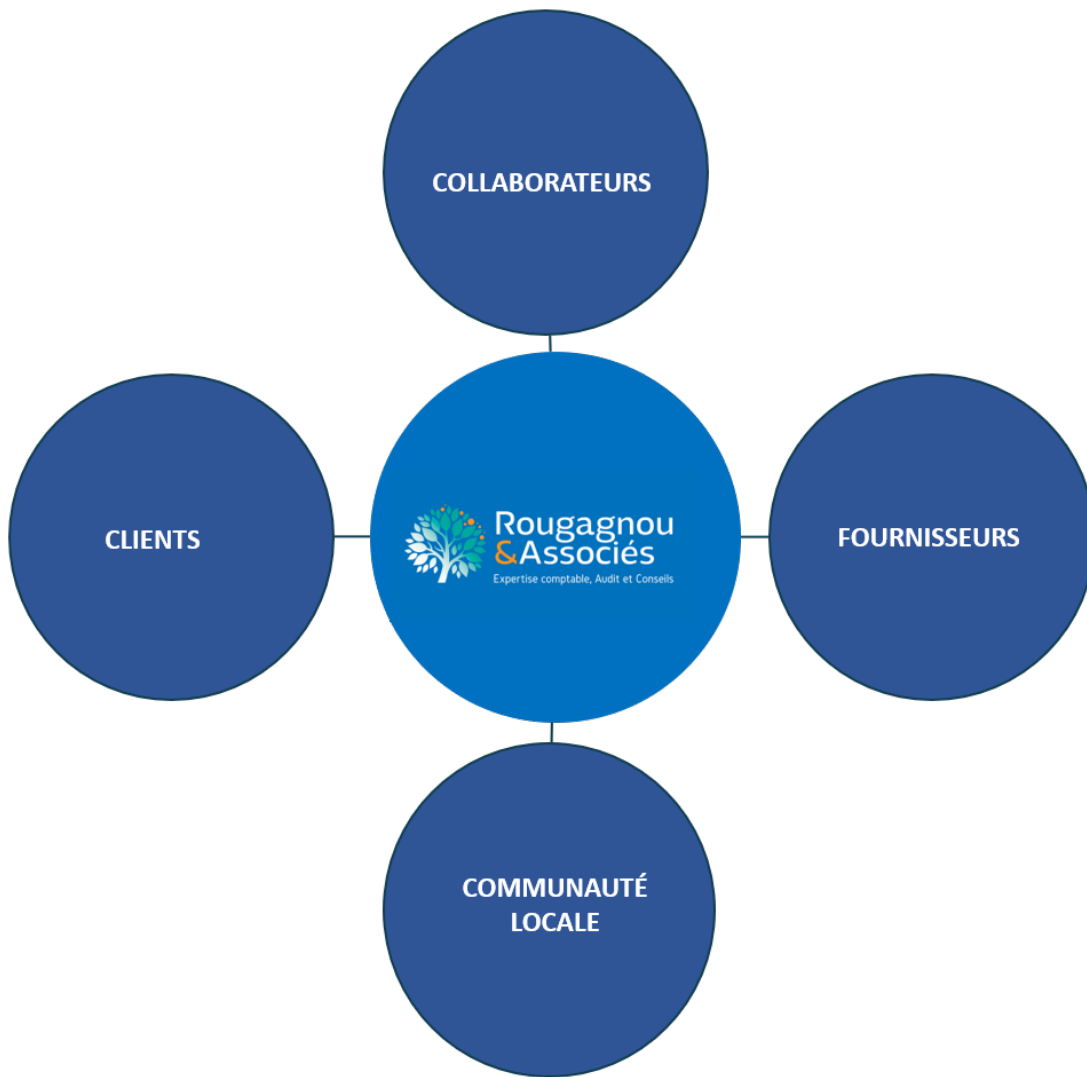
NOS PARTIES PRENANTES

L'ensemble de nos partenaires joue un rôle déterminant dans la conduite et l'atteinte de nos objectifs en matière de développement durable. Nous considérons notre écosystème de partenaires comme faisant partie d'une réelle unité indissociable. En développant des relations solides avec nos partenaires, nos clients, nos collaborateurs, les communautés locales et notamment les organes de la Profession, nous renforçons la qualité et l'efficacité de nos actions.

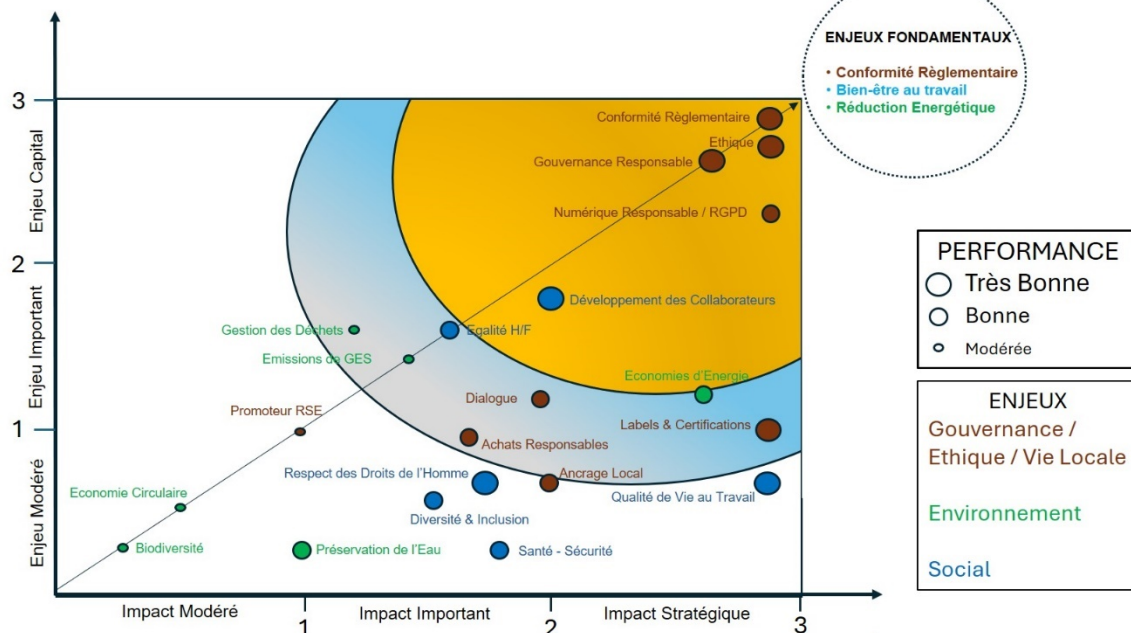
De plus, il est de la responsabilité du Cabinet en qualité d'intervenant de référence, de contribuer à la transformation environnementale et sociale de son écosystème direct.

Dans cette perspective, le Cabinet ROUGAGNOU-CGA a mis en place des procédures lui permettant de :

- S'enrichir des expériences de ses partenaires,
- Adapter sa stratégie de développement durable en tenant compte des contraintes et des obligations de ses partenaires,
- Evaluer et accompagner la transition de ses partenaires.



ATTENTES DES PARTIES PRENANTES



IMPACTS DES ACTIONS ET CREATIONS DE VALEUR DE

LES INVESTISSEMENTS RSE

Nos engagements doivent se traduire par des actions concrètes. L'adoption de nouvelles méthodes et processus de travail passent bien souvent par des investissements matériels. Conscient de cette nécessité, le Cabinet a fait le choix d'allouer des investissements dans le cadre de la RSE et en vue de ce bilan de les comptabiliser dès le début de l'année 2022. Acquisition d'une plateforme numérique en ligne permettant une GED pour nos clients afin d'éviter les impressions et de pouvoir mieux répondre aux exigences et d'être plus réactif

INVESTISSEMENTS LIES A LA RSE



Version - 01 Modifiée	12/2023
le :	
Emetteur : Direction RSE et Environnement	

ANNEE	2022	OBJECTIF	Contractuel ou Date	REEL
Levallois				
		changement du matériel informatique	0 € ponctuel	12 000 €
		changement de chaises collaborateurs	0 € ponctuel	8 000 €
		changement de chaises salle de réunion	0 € ponctuel	5 000 €
		végétalisation de la terrasse	0 € trimestriel	1 500 €
TOTAL	2022	0 €		26 500 €

ANNEE	2023	OBJECTIF	Contractuel ou Date	REEL
LEVALLOIS				
		Système de GED	Annuel	24 840 €
TOTAL	2023	0 €		24 840 €

Les budgets consacrés à la RSE – conséquents au niveau d'un cabinet comme le nôtre - restent stables entre 2022 et 2023 et prouvent notre volonté d'investir chaque année dans tout ce qui peut améliorer notre performance RSE.

2. ENVIRONNEMENT

LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

L'étude des consommations énergétiques est un élément significatif dans notre démarche RSE. Elle induit la préservation des ressources naturelles, et une meilleure utilisation globale de celles-ci. Son suivi régulier et la fixation d'objectifs pertinents et d'amélioration continue permettent de piloter un point fondamental de notre approche RSE.

Analyse des Consommations Electriques par site



Version - 01	Modifiée	24/04/2024
le :		
Emetteur : Direction RSE et Environnement		

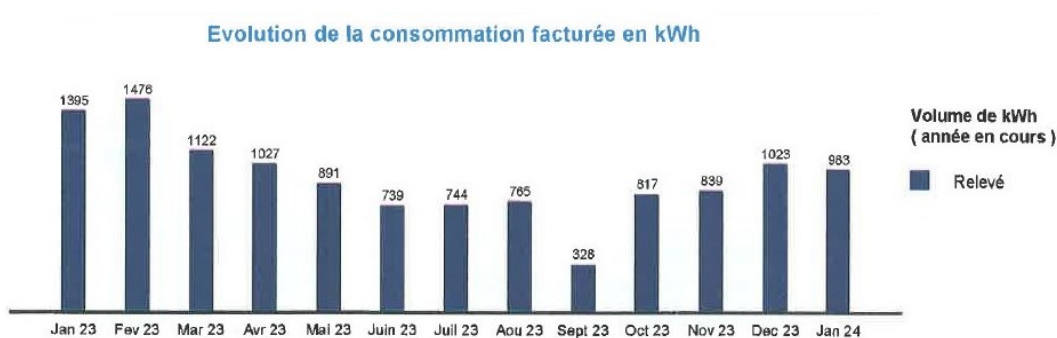
Site -->	LEVALLOIS	LEVALLOIS	LEVALLOIS	LEVALLOIS	LEVALLOIS	LEVALLOIS	LEVALLOIS
Energie -->	Electricité	Electricité	Electricité	Electricité	Electricité	Electricité	Electricité
Unité de mesure -->	kWh	kWh	kWh	kWh	kWh	kWh	kWh
Fournisseur -->	EDF	EDF	EDF	EDF	EDF	EDF	EDF
ANNEE -->	REEL 2021	REEL 2022	2022 vs. 2021	Objectif 2023	REEL 2023	2023 vs. 2022	Objectif 2024
Janvier	345	1 128			1395		
Février	2 083	1 758			1476		
Mars	1 651	1 159			1122		
Avril	1 499	1 410			1027		
Mai	1 408	1 026			891		
Juin	1 164	899			739		
Juillet	971	679			744		
Août	923	863			765		
Septembre	553	181			328		
Octobre	890	842			817		
Novembre	1 038	897			839		
Décembre	1 239	899			1023		
TOTAL Année	13 764	11 741	-15%	11 000	11 166	-5%	11 000

CONSOMMATION 2022

Evolution de la consommation facturée en kWh



CONSOMMATION 2023



Pour mémoire,

l'ensemble des radiateurs a été changé en juillet 2022, et l'impact est parfaitement mesurable : la consommation a baissé de 15% entre 2022 et 2021 et de 5% entre 2023 et 2022.

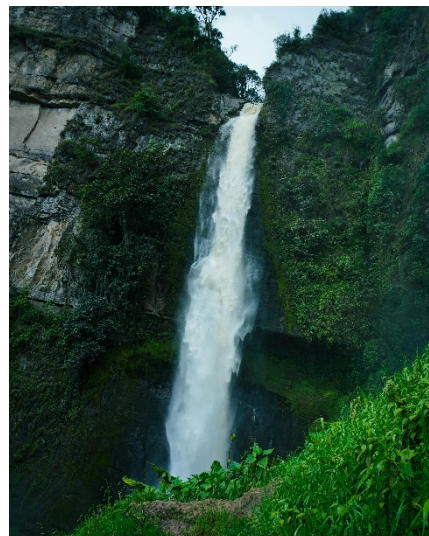
Matériel Informatique :

L'investissement en 2023 dans l'acquisition de matériels informatiques (ordinateurs portables) a fait l'objet d'une vérification de leur label « EnergyStar ».

EAU :

En ce qui concerne la consommation d'eau, l'usage est uniquement domestique (cuisine et sanitaires) et difficilement mesurable à l'échelon de notre seul Cabinet car intégré dans les charges générales par le bailleur. Une individualisation du comptage serait démesurée par rapport au côté marginal que cela représente pour l'ensemble des locataires.

Notre action en conséquence est limitée à une information régulière auprès des salariés pour éviter le gaspillage.



TRANSPORT & DEPLACEMENT DES COLLABORATEURS :

La préservation de l'environnement passe aussi par la réduction de l'impact lié aux déplacements de nos collaborateurs.

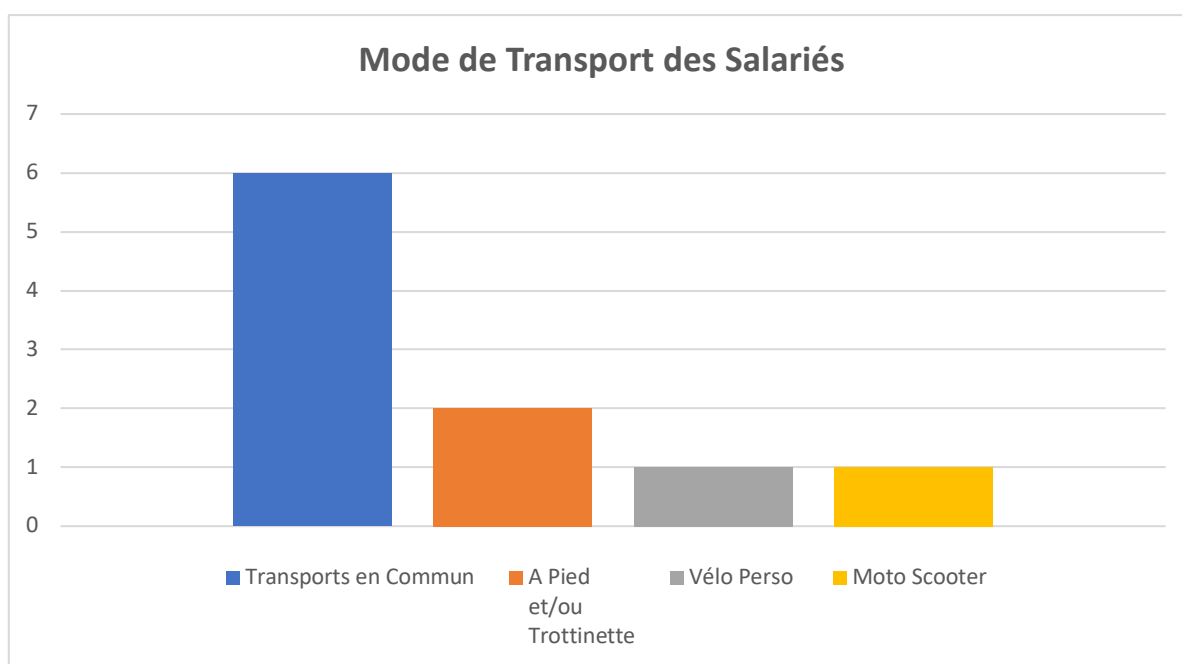
GESTION DE LA FLOTTE AUTOMOBILE POUR LES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS :

La particularité de notre Cabinet est d'avoir nos partenaires, qu'ils soient clients, fournisseurs ou dans notre environnement professionnel (Ordre des Experts-comptables d'Ile de France par exemple) basés essentiellement en Ile de France.

En conséquence, l'ensemble des collaborateurs se déplace pour ses rendez-vous professionnels, si nécessaire, en transport en commun ou VTC.

ANALYSE TRANSPORT DOMICILE-TRAJET DES SALARIES :

A l'origine, sans parler de RSE, le bon sens des dirigeants du Cabinet les a poussés à choisir une localisation du Cabinet à Levallois à proximité immédiate de la Porte de Champerret et de ses facilités en termes de transport en commun.



Nous sommes extrêmement attentifs au mode transport des salariés entre leur domicile et leur lieu de travail et aussi du temps passé dans les transports : nos salariés mettent en moyenne 32 minutes pour effectuer le trajet domicile-Travail. La moyenne en Ile de France est de 34,9 minutes (source : <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/temps-moyen-de-trajet-entre-le-domicile-et-le-travail-selon-la-categorie-socioprofessionnelle>).

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

PROCÉDURE DE RECYCLAGE DES DECHETS MENAGERS :

L'absence de poubelles de tri sélectif dans l'immeuble que nous occupons en qualité de colataires ne nous permet pas d'avoir une action en ce sens.

Les études menées par la commission RSE en 2023 n'ont pas permis d'aboutir à des solutions externes pertinentes, d'autant plus que l'importance du dossier est faible.

PROCÉDURE DE RECYCLAGE DES PRODUITS INFORMATIQUES :

Récupération des toners usagés de l'imprimante/copieur : notre partenaire récupère les toners usagés lors de l'échange des cartouches et consommables.

Récupération des matériels informatiques : notre partenaire informatique récupère les ordinateurs en fin de vie ou hors d'usage.

- Les ordinateurs obsolètes pouvant être ré-utilisés – après un nettoyage complet des données - sont donnés à des associations pour une utilisation sous Linux par exemple.
- Les ordinateurs non réparables, sont désossés pour un tri des éléments pouvant être réutilisés (barrettes mémoire etc...).

Le cabinet s'est ainsi engagé dans une optimisation de la gestion des déchets informatiques, travaillant en étroite collaboration avec ses partenaires de confiance.

NOS ACTIONS QUOTIDIENNES DE RÉDUCTION DES DÉCHETS :

Nous pensons que s'investir dans l'environnement passe aussi par des actions du quotidien :

- Tous les ordinateurs sont paramétrés pour une impression en N&B et recto-verso.
- Les collaborateurs sont rompus à la récupération des pages recto pour l'utilisation du verso en brouillon.

- Ayant changé de copieur début 2022, nous regarderons attentivement la consommation annuelle de copies. L'index au 31/12/2022 était de 75 000 copies, l'objectif pour 2023 de -15 % à 64 000 copies a été largement atteint avec un index au 31/12/2023 de 139 000. L'objectif pour 2024 est de continuer sur ce rythme avec une consommation de 60 000 copies.
- La dématérialisation des factures et du maximum de documents contribue à une réduction du nombre de copies et du papier consommé.

En 2022, la part des documents échangés avec nos clients en mode « entrant » était de 30% en format papier et 70% en format Numérique.

Notre objectif pour 2023, était de progresser vers les ratios de 25 % papier et 75 % dématérialisé.

Pour 2023, avec la plateforme de GED en ligne (cf. investissements 2023) nous sommes parvenus à un ratio 20 % papier et 80 % dématérialisé, dépassant par-là l'objectif fixé.

L'attachement important aux principes de RGPD et de la protection des données nous amène toujours à beaucoup de vigilance et l'assurance de zéro défaut dans le processus.

ACHATS RESPONSABLES

Ayant une activité tertiaire et de conseil, le cabinet ROUGAGNOU-CGA applique une politique d'achats responsables pour les quelques thèmes identifiés :

CHOIX DE FOURNITURES ECO RESPONSABLE QUAND C'EST POSSIBLE :

Papier photocopieur : Nous privilégions des papiers FSC ou PEFC.

Produits d'entretien : L'entretien de nos locaux étant assuré par une personne faisant partie de l'effectif du Cabinet, nous avons la possibilité d'une action directe dans le choix des produits d'entretien. Ainsi, chaque type de produit fait l'objet de recherches si un label ECOLABEL ou des critères spécifiques de biodégradabilité existent.

Matériels informatiques : Comme évoqué plus haut, nous nous attachons à investir dans des matériels informatiques faisant l'objet du label « EnergyStar ».

BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (BEGES)

Dans le souci permanent de comptabiliser, il nous est apparu fondamental d'établir le Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre, qui va nous permettre de fixer un cap afin de suivre la réduction des émissions de GES de 5% par an préconisée par les accords de Paris.

De ce bilan détaillé , disponible sur demande, nous avons extrait les chiffres suivants :

SCOPE 1 Emissions directes Gaz et véhicules possédés

1.1.	GAZ	0	0,000	tCO2e
1.2.	Véhicules de la Société Nbre de km /scooter	2400	0,183	tCO2e
Total Scope 1			0,183	tCO2e

SCOPE 2 Consommation électrique

2.1.	Electricité en kwh	11166	0,581	tCO2e
Total Scope 2			0,581	tCO2e

SCOPE 3 Emissions indirectes liées au transport, aux marchandises achetées et aux marchandises vendues

	Transport individuel Km annuel	8100	0,076	tCO2e	RER IdF
	Transport individuel Km annuel	16200	0,065	tCO2e	Metro IdF
	Transport individuel Km annuel	3150	0,034	tCO2e	Vélo Elec
3.3.	TOTAL TRANSPORT SALARIES		0,176	tCO2e	

	Ecran 24"	11	0,273	tCO2e	Ecran 24"
	Ecran 27"	1	0,025	tCO2e	Ecran 27"
	Ecran type télévision 49"	1	0,050	tCO2e	Ecran type télévision 49"
	Ordinateurs fixes	2	0,042	tCO2e	Ordinateurs fixes
	Ordinateurs portables	8	0,208	tCO2e	Ordinateurs portables
	Serveur	0		tCO2e	Serveur
	Imprimante	1	0,009	tCO2e	Imprimante
	Photocopieur	2	0,980	tCO2e	Photocopieur
4.2.	TOTAL Matériel INFORMATIQUE		1,587	tCO2e	

4.1.	Ramettes papier	128	0,293	tCO2e
------	-----------------	-----	-------	-------

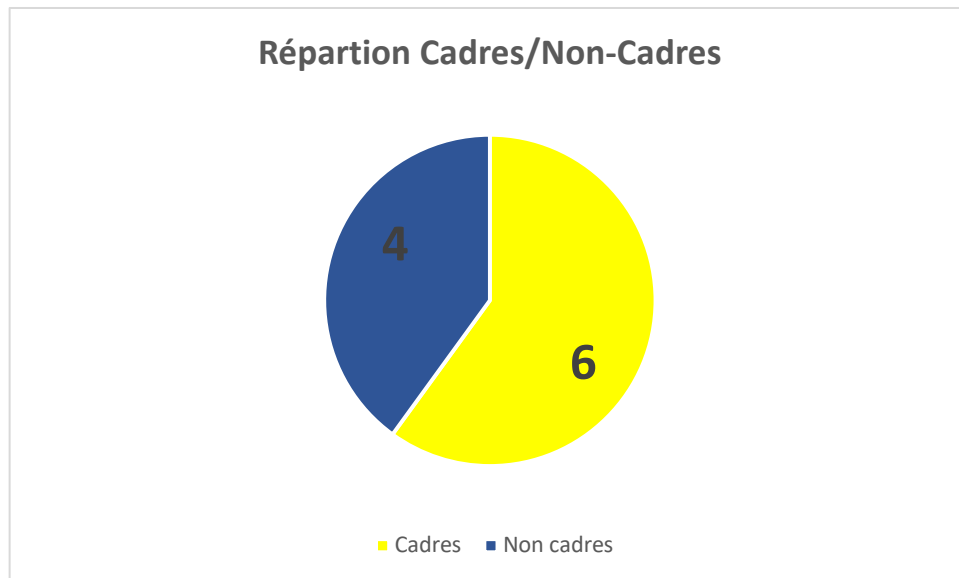
Total Scope 3			2,056	tCO2e
----------------------	--	--	--------------	--------------

TOTAL EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE			2,819	tCO2e
--	--	--	--------------	--------------

3. HUMAIN ET SOCIAL

Depuis sa création, le Cabinet ROUGAGNOU-CGA a placé le respect de ses valeurs et de ses collaborateurs avant tout autre objectif financier. Les liens et le respect mutuel qui unissent le Cabinet ROUGAGNOU-CGA et ses collaborateurs ont fait l'histoire et le succès du Cabinet. Nous considérons que toute personne travaillant pour ou avec le Cabinet ROUGAGNOU-CGA a droit à un environnement de travail sain, sûr et sans risque, ouvert d'esprit, favorisant la diversité des talents et respectant des principes éthiques fondamentaux.

STRUCTURE DES EFFECTIFS



LA PARITÉ HOMME / FEMME

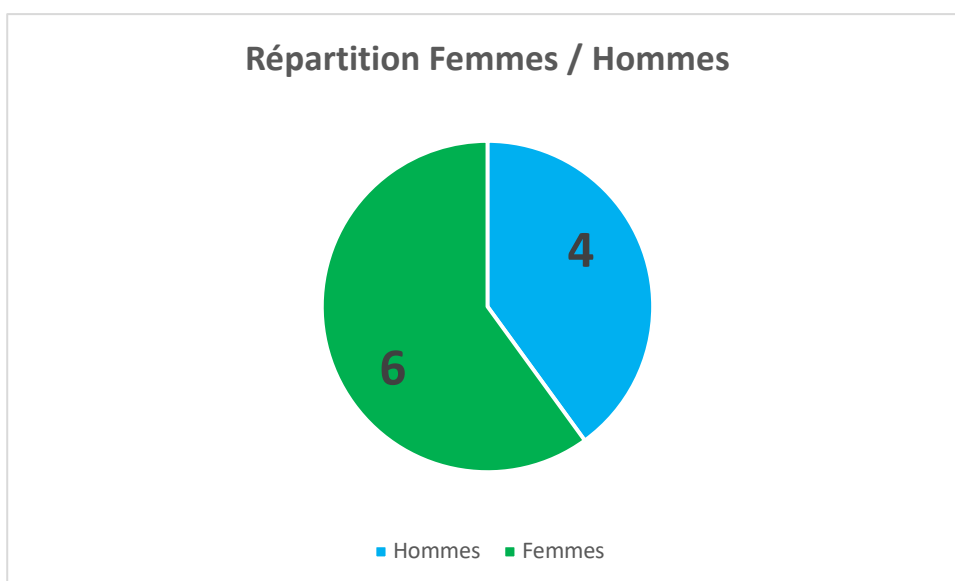
L'égalité entre les sexes est un droit fondamental et la parité est l'un des engagements profondément ancrés dans les valeurs Cabinet ROUGAGNOU-CGA.

La parité est une valeur qu'il est important de transmettre à tous les collaborateurs. Les femmes, au même titre que les hommes, apportent à l'entreprise une force de travail, des idées et des méthodes de management.

Nous sommes attentifs à notre effectif global et notamment à sa répartition par structure et profil de poste. C'est un indicateur important du volet social de notre Cabinet.

La parité sur l'effectif global du Groupe est l'une de nos forces. C'est aussi un moyen de combattre les inégalités dans le milieu entrepreneurial.

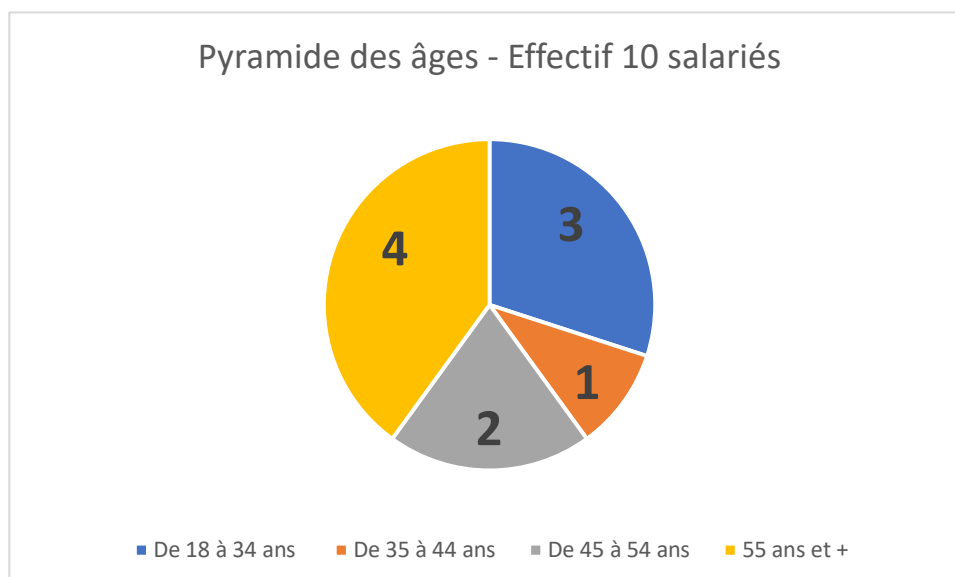
Parité dans l'effectif total :



LA VALORISATION DES SENIORS

La diversité des talents renforce notre créativité et l'expérience des seniors est un atout précieux que le Cabinet ROUGAGNOU-CGA valorise.

Notre Groupe est fier de compter parmi ses collaborateurs **30% de seniors** répartis sur l'ensemble de nos métiers et de nos différentes activités.



Cette pyramide des âges de nos collaborateurs, liée, par ailleurs, à l'ancienneté moyenne des collaborateurs supérieure à 10 ans, permet de justifier sans équivoque du bon équilibre des expériences au sein du Cabinet.

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Le Cabinet a souhaité en 2023, interroger l'ensemble des salariés de manière complètement anonyme sur son ressenti et le bien-être au travail. L'ensemble des salariés a joué le jeu en toute transparence, bienveillance et dans un esprit positif, avec un objectif de remarques constructives menant à des perspectives d'amélioration.

Les grands thèmes abordés étaient :

- Le salarié et le cabinet : ambiance générale, point sur l'exercice écoulé et la communication externe (clients principalement)
- Le salarié et sa hiérarchie montante ou descendante
- Le salarié et ses collègues
- Le salarié et « les » clients

La note de 15,84 / 20 qui est ressortie du questionnaire peut être considérée comme très bonne et permet de conforter la bonne image générale du Cabinet en interne comme avec ses clients.

SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le Cabinet s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires afin de garantir un environnement de travail sûr et sain à l'ensemble de ses collaborateurs.

De par l'activité tertiaire du Cabinet, nous n'avons déploré aucun accident du travail en 2023.

Nous avons mis l'accent en 2022 (cf. investissements RSE 2022) sur le confort des salariés à leur poste de travail.


FORMATION DES PERSONNELS

Le Cabinet ROUGAGNOU-CGA attache une importance primordiale à la formation des salariés.

Cette formation peut présenter plusieurs formes :

- Généraliste sur les questions de sécurité par exemple
- Plus spécifique selon les besoins du postes et les attentes développées par les salariés (que ce soit durant les entretiens annuels d'évaluation ou, dans le cas où un besoin immédiat devient impératif – formation à un logiciel spécifique par exemple -).

Toujours dans son souci de formaliser sa démarche RSE, le Cabinet ROUGAGNOU-CGA a mis en place un outil de suivi et de pilotage de la formation dès le début 2022 afin d'en mesurer les indicateurs clé. Ceux-ci sont de 2 ordres : mesurer le nombre d'heures dispensées en formation, mesurer la part des heures en visio ou au siège de Levallois vs. celles passés à l'extérieur.

	FORMATION INTERNE ET EXTERNE DES SALARIES			Version - 01	18/04/2024
	Durée en Nombre d' heures			Modifiée le :	
	TOTAL	Localisation sur site ou visio	Localisation à l'Extérieur	Emetteur : Direction RSE et Environnement	
2022	170,5	125	45,5		
2023	476	404	72		

L'objectif pour 2023 de passer à 20 le nombre d'heures dispensées par salarié a été doublé et de le ratio de formations en visio ou à notre siège de 80% a été atteint.

L'objectif pour 2024 est de continuer sur cette lancée.

4. ETHIQUE & LOYALTE DES PRATIQUES

Le Cabinet ROUGAGNOU-CGA a pour volonté d'offrir à ses clients des prestations et conseils de grande qualité, respectueux de l'environnement et sécurisés. Notre identité et notre notoriété reposent sur des Valeurs et des Principes Éthiques forts. Nos Valeurs sont la Passion, l'Innovation, le goût d'Entreprendre, l'Ouverture d'Esprit, la quête de l'Excellence et le sens des Responsabilités. Nos Principes Éthiques sont l'Intégrité, le Respect, le Courage et la Transparence.

EN TANT QU'ENTREPRISE

En tant que Cabinet d'Expertise-Comptable et de commissaire aux comptes, le Cabinet ROUGAGNOU-CGA respecte scrupuleusement le code de déontologie qui régit spécifiquement les professions d'expert-comptable et de Commissaire aux Comptes.

Il s'engage à construire des relations solides et durables avec ses clients, ses partenaires et ses fournisseurs, basées sur la confiance et l'intérêt mutuels. Nous respectons tous les acteurs de notre environnement professionnel, y compris nos concurrents et agissons toujours avec intégrité. Nous respectons les lois françaises et veillons à ne pas nous rendre complices de violations des Droits de l'Homme ainsi que de pratiques de corruption. Nous recherchons activement et favorisons les partenaires qui partagent nos valeurs et nos engagements éthiques.

RELATION FOURNISSEURS :

Le choix de nos partenaires et fournisseurs est basé sur des critères définis, construits autour de nos valeurs fondamentales.

Compte tenu de la spécificité de notre métier, nous apportons une attention toute particulière à nos relations avec notre partenaire informatique. Nous avons ainsi établi conjointement une cartographie des flux informatiques et des risques liés.



En matière de RGPD, les risques ont été identifiés et viennent principalement des fiches de paye (élaboration et transmission) : l'utilisation de la plateforme SILAE, dont l'expertise en la matière est avérée nous permet de nous appuyer sur un tiers de confiance. Nous suivons, bien entendu, en temps réels toutes les améliorations que la plateforme effectue.

RELATION À LA CONCURRENCE :

Nous respectons l'ensemble des parties prenantes de notre environnement professionnel, y compris nos concurrents. Notre position d'acteur fort sur notre secteur renforce d'autant plus notre attachement à donner le bon exemple en ce domaine.

L'ANTI-CORRUPTION :

La corruption est intolérable et n'est pas compatible avec les pratiques du Cabinet ROUGAGNOU-CGA. Notre profession est soumise à des règles particulièrement exigeantes (Tracfin, etc...) et tout manquement mettrait en péril le fondement même de notre Cabinet. Nous nous devons d'être exemplaires comme nous nous attachons à aider nos clients à l'être.

CHARTE DE CONFIDENTIALITÉ :

Dans le cadre de ses activités et de ses obligations ordinaires et légales, et conformément à la nouvelle législation RGPD en vigueur en France et en Europe, le Cabinet ROUGAGNOU-CGA s'engage à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel de ses contacts, ainsi qu'à respecter leur vie privée.

EN TANT QU'EMPLOYEUR

En tant qu'employeur, le Cabinet ROUGAGNOU-CGA souhaite être un lieu de travail agréable et où il fait bon vivre. Nous savons que nos collaborateurs représentent notre force principale. Ils doivent bénéficier d'un environnement de travail sûr et équilibré, dans lequel nous reconnaissons les compétences et le mérite de chacun, valorisons la diversité, respectons la vie privée et prenons en compte le juste équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Nous croyons qu'il est important d'offrir à nos collaborateurs un environnement stimulant, des perspectives d'évolution motivantes, ainsi que la possibilité de changer les choses.



Nous encourageons un climat d'ouverture, de courage, de générosité et de respect, pour que chaque collaborateur se sente libre d'exprimer ses questions, ses idées et ses préoccupations.

ATTACHEMENT MUTUEL DES COLLABORATEURS AU CABINET :

Comme précisé plus avant, l'ancienneté moyenne des collaborateurs est supérieure à 10 ans prouvant ainsi :

- Un attachement des collaborateurs et une adhésion aux pratiques et valeurs du Cabinet
- Le soin apporté par la Direction du Cabinet pour être à l'écoute de ses collaborateurs et leur offrir un environnement de travail respectueux et bienveillant.

SANTÉ, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ :

Toute personne travaillant pour ou avec le Cabinet ROUGAGNOU-CGA doit travailler dans un environnement garantissant sa sécurité et sa santé physique et mentale. Elle a droit à un environnement de travail sain, sûr et sans risque. Nous ne veillons pas uniquement au respect des réglementations et des lois en vigueur ; nous progressons continuellement pour garantir le meilleur environnement à l'ensemble de nos collaborateurs.

FAVORISER LA MIXITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE :

La diversité au sein des collaborateurs Cabinet ROUGAGNOU-CGA renforce nos savoir-faire et participe à la création de richesses et de valeurs du Groupe. Nous accueillons, valorisons et mettons en lumière tous les types de profils. Notre Cabinet se veut inclusif et non-discriminant.

Nous nous assurons également que nos fournisseurs, partenaires, prestataires et clients connaissent notre politique en matière de diversité et y adhèrent.

Cette politique s'applique à toutes les étapes de la vie en entreprise : recrutement, formation, promotion, conditions de travail ainsi que dans nos relations avec l'ensemble des parties prenantes.

LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE HARCÈLEMENT :

Nous pensons que chaque être humain a droit au respect et à la dignité. Pour le Cabinet ROUGAGNOU-CGA, ce principe est fondamental et définit notre façon de travailler. Tout comportement ou action pouvant aller à l'encontre de ce droit, et en particulier toute forme de harcèlement moral ou sexuel est inacceptable et interdite.

Le respect de la loi est l'une des règles fondamentales qui guide notre démarche, et nous invitons l'ensemble de nos salariés et parties prenantes à soutenir et promouvoir l'engagement du Cabinet en faveur d'un lieu de travail exempt de toute forme de harcèlement.

CHARTRE DE CONFIDENTIALITÉ :

La protection des données personnelles de nos collaborateurs est un point essentiel de nos engagements. C'est aussi un gage de leur liberté et surtout de la sécurité concernant leurs données personnelles.

EN TANT QU'ACTEUR CITOYEN RESPONSABLE

En tant qu'acteur Citoyen Responsable, le Cabinet ROUGAGNOU-CGA par la voix de son Président Sébastien ROUGAGNOU est un acteur actif auprès de l'ordre des Experts Comptables d'Ile de France.

Sébastien ROUGAGNOU fait ainsi partie de la commission « résolution des litiges » et de la commission « médiation » de l'ordre des Experts Comptables d'Ile de France.

IMPLICATION COLLECTIVE :

Le Cabinet ROUGAGNOU-CGA est un Cabinet tourné vers l'humain, socialement responsable et engagé auprès des collectivités dans lesquelles il opère son activité. Nous encourageons nos collaborateurs à se montrer actifs pour la collectivité et organisons régulièrement des projets collaboratifs afin de favoriser la mobilisation de nos salariés.

Nous sommes particulièrement impliqués dans notre ville de Levallois notamment au travers du Club des Entrepreneurs de Levallois dont nous faisons partie et la participation de l'ensemble des salariés à la course Levalloisienne.

Historiquement, nous faisons partie d'un club de réflexion de chefs d'entreprises, basé à Colombes, pour échanger sur les bonnes pratiques et les enjeux économiques et environnementaux de demain.

Réalisation :

Sébastien ROUGAGNOU

ROUGAGNOU-CGA - 6, boulevard Bineau - 92300 Levallois-Perret - Tél : 01 47 58 47 47
SAS au Capital de : **121 959 €** - SIRET : **41263810800057** - R.C.S. : **412638108 Nanterre**
Numéro TVA intracommunautaire : **FR76412638108**
Adresse de courrier électronique : **cabinet@rougagnou-cga.com**